



FICHE D'INSCRIPTION PERIODIQUE

MAI 2019



Mercredi, périscolaire (matin et soir) et Vacances

INSCRIPTION A RENDRE AVANT LE 15 Avril 2019 Merci !!!

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS

ENFANT (Nom Prénom) :

ECOLE : DENIAU LA TROUEE AUTRE

TARIFS 2018/2019

CLASSE :

JOURS	MATIN	SOIR	MERCREDI ½ journée SANS Repas	MERCREDI ½ journée AVEC REPAS	MERCREDI journée	VACANCES
Mercredi 1/05						
Jeudi 2/05						
Vendredi 3/05						
Lundi 6/05						
Mardi 7/05						
Mercredi 8/05		F	E	R	I	E
Jeudi 9/05						
Vendredi 10/05						
Lundi 13/05						
Mardi 14/05						
Mercredi 15/05						
Jeudi 16/05						
Vendredi 17/05						
Lundi 20/05						
Mardi 21/05						
Mercredi 22/05						
Jeudi 23/05						
Vendredi 24/05						
Lundi 27/05						
Mardi 28/05						
Mercredi 29/05						
Jeudi 30/05		F	E	R	I	E
Vendredi 31/05						
TOTAL :						

Date : Signature Parent :

PERISCOLAIRE (Matin & Soir)						
Horaires : du lundi au vendredi : Matin de 7h30 à 8h35						
et Soir de 16h00 à 19h00 (sauf le mercredi soir)						
	QF Supérieur à 1301€		QF entre 670€ et 1300€		QF inférieur à 670€	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
1 ^{er} enfant	4,74 €	6,16 €	3,53 €	4,65 €	2,39 €	3,14 €
2 ^{ème} enfant	4,18 €	5,53 €	3,16 €	4,07€	2,10 €	2,68 €
3 ^{ème} enfant	3,69 €	4,82 €	2,60 €	3,55€	1,63 €	2,17 €

MERCREDI et Vacances				
Horaires : de 7h30 à 19h00				
Prix JOURNEE	QF Supérieur à 1301€	QF entre 670€ et 1300€	QF inférieur à 670€	Extérieur Tarif
1 ^{er} enfant	19,87 €	16,56 €	13,23 €	23,18 €
2 ^{ème} enfant	17,67 €	14,36 €	11,03 €	
3 ^{ème} enfant	15,46 €	12,13 €	8,82 €	

Mercredi ½ journée				
Horaires : de 7h30 à 11h30 (ou 13h15 si repas)				
Prix 1/2 JOURNEE	QF Supérieur à 1301€	QF entre 670€ et 1300€	QF inférieur à 670€	Extérieur Tarif
1 ^{er} enfant	15,39 €	12,20 €	8,49 €	18,57 €
2 ^{ème} enfant	13,27 €	9,55 €	6,36 €	
3 ^{ème} enfant	10,61€	7,43 €	5,30 €	
+ repas cantine	2,61 €	2,61 €	2,61 €	2,61 €

Nous vous rappelons que pour toute absence, la famille **devra fournir un certificat médical**. Dans le cas contraire, nous vous facturerons les absences non justifiées de votre enfant, conformément au règlement intérieur .